

Ecole polytechnique. Loi qui fixe l'ouverture des examens..

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ecole polytechnique. Loi qui fixe l'ouverture des examens..

Auteur(s) : Commission des travaux publics

Adresse bibliographique : A Paris : de l'imprimerie de la République, Fructidor An III

Description matérielle : 1 vol. (7 p.) ; in-4 écu

Note sur l'exemplaire : Dem. reliure
Recueil factice

Sujet(s) : Sciences et arts